

Discours de Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires Sociales et Hospitalières
Conférence de presse de présentation du « Marché du Théâtre-social »
qui aura lieu les 24 et 25 septembre 2009 à Marche-en-Famenne

Bonjour à tous,
Merci de nous avoir rejoints aujourd'hui !

Je suis très fier de vous présenter le nouveau projet que le Département des Affaires Sociales et Hospitalières dont j'assume la responsabilité vient de mettre sur pied en collaboration avec le Département des Affaires Culturelles de la Province de Luxembourg et la Maison de la Culture Famenne-Ardenne.

Il s'agit d'une activité qui réunit le social et la culture: un Festival de théâtre social.

Pour rappel, le théâtre-action a un processus de création différent du théâtre dit « classique ».

En effet, il puise sa réflexion dans les actes quotidiens et pousse le spectateur à s'associer à la démarche afin de provoquer des réflexions et faire bouger les choses.

Il permet d'aborder des sujets de société parfois sensibles comme le racisme, l'homosexualité, l'handicap, l'avortement, les violences conjugales, etc.

Le Théâtre-action s'inscrit toujours dans une démarche participative en permettant au public de s'exprimer sur le sujet présenté et, à l'issue du spectacle.

Au sein de mon Département, nous sommes convaincus de l'efficacité de cet outil que nous avons déjà utilisé à plusieurs reprises pour sensibiliser à différentes problématiques sociales.

C'est le cas notamment de « Danse Léa » sur les violences conjugales ou de « La randonnée cyclo » qui aborde le thème des services d'aide à la jeunesse.

L'objectif du Festival de théâtre social est double.

Nous souhaitons, tout d'abord, mettre les créations des compagnies de notre province sous les feux de la rampe.

Et aussi permettre aux associations ainsi qu'au grand public de les découvrir, de susciter l'envie de les utiliser et amener ainsi un public cible à une prise de conscience des réalités sociales et l'emmener vers une dynamique de changement.

Concrètement, pendant deux journées (les 24 et 25 septembre 2009), neuf spectacles seront proposés par différentes compagnies théâtrales issues de notre province.

Comme vous le verrez dans le programme qui vous a été remis, les pièces seront présentées soit à la Maison de la culture de Marche, soit à la salle Le Studio, rue des Carmes.

Je vous présente en quelques mots les 9 spectacles qui seront proposés :

1. « Travail, famille, robinetterie » par la compagnie Le Grand Asile de Bellefontaine sur le thème de la réussite ;
2. « Nancy au pays des merveilles » par la compagnie Alvéole de Bastogne qui traite de l'alcool et du cannabis chez les jeunes ;
3. « La vie en plus » par la régionale du Luxembourg de l'UCP, mouvement social des aînés, sur le passage souvent difficile entre le domicile et la maison de repos ;
4. « A l'amour, à la mort » par Alvéole traite de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes ;

5. « Contes rouges de la femme interdite » présente des récits de vie de quatre femmes pour un monde moins violent. Ce spectacle a été créé en collaboration avec les ASBL « Dames et Toiles d'Eau » et Alvéole, la Maison de la de la Culture Famenne-Ardenne ;
6. « Souriez, vous vieillissez » par la Compagnie du Bout du nez de Marbehan aborde le thème du vieillissement ;
7. « Moi, Ulrike, je crie » de la compagnie Le Grand Asile part d'une histoire vraie, celle de l'arrestation d'Ulrike Meinhof, combattante de l'organisation terroriste « Fraction Armée Rouge », et parle de l'emprisonnement ;
8. « Justice », coproduction du Théâtre des Travaux et des Jours, de la Compagnie de Théâtre Action et du Théâtre du Fil, explique, comme son nom l'indique, la justice ;
9. « Facteur svp », création collective d'Alvéole, de la Compagnie Buissonnière et Du Grand Asile, aborde les thèmes du service public en ruralité et plus précisément de la poste.

Avant ce dernier spectacle, nous offrirons un cocktail dinatoire, en guise de clôture, le vendredi en fin de journée à la Maison de la Culture.

Vous y êtes bien entendu conviés ainsi qu'au Festival proprement dit.

L'accès à tous les spectacles est gratuit mais je vous demande d'insister dans vos médias sur l'importance de réserver ses places. Le nombre de sièges dans les salles étant limité.

Afin que ce festival se déroule dans les meilleures conditions possibles, un accueil café le matin à 10h30 et une restauration à midi seront proposés à prix démocratique par l'Entreprise de Formation par le Travail « Habilux ».

Je cède maintenant la parole à Corinne Vanvolsem, Directrice de la Maison de la Culture Famenne Ardenne, qui va vous dire quelques mots sur l'intérêt de notre collaboration.

Je vous remercie de votre attention et de votre participation à la réussite de ce projet.

Jean-Marie CARRIER
Député provincial
Rue du Luxembourg, 15B
6900 - MARCHE-EN-FAMENNE
Tél.: 084/31.22.66.
Fax: 084/31.64.88
carrierjm@province.luxembourg.be